

Alphabétisation en milieu multilingue : l'expérience du Bénin

Maxime DA CRUZ - Bénin

Résumé :

La plupart des pays africains connaissent des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde. Depuis au moins deux décennies, certains de ses pays ont entrepris de lutter contre ce phénomène qui constitue sans aucun doute un des freins les plus importants au processus de développement auquel leurs populations aspirent légitimement.

Sous quelles formes se présentent les expériences en cours dans les pays francophones d'Afrique? La présente communication, à travers l'exposé de l'expérience de la République du Bénin dans le secteur de l'alphabétisation, propose une réflexion sur ce phénomène. En effet, suite à l'évaluation du processus en cours depuis les années 70, le Bénin a décidé de poursuivre l'expérience tout en définissant de nouvelles orientations. Les attributions des institutions publiques sont redéfinies et le rôle de la société civile est revalorisé.

1. Introduction

Dans la plupart des pays africains, il y a depuis les premières années des indépendances, et même avant dans certains d'entre eux, une prise de conscience de l'obstacle majeur que l'analphabétisme des populations représente pour le développement. Cette situation paraît normale si l'on sait que le continent africain connaît les taux d'analphabétisme les plus élevés au monde. Depuis au moins deux décennies, certains pays africains, décidés d'aller au-delà de la prise de conscience, ont entrepris de lutter contre ce phénomène qui constitue sans aucun doute un des freins les plus importants au processus de développement auquel leurs populations aspirent légitimement.

Sous quelles formes se présentent les expériences en cours dans les pays francophones du continent? A partir de l'exposé du cas de la République du Bénin, nous proposerons un examen critique des situations en présence.

Dans cette communication, nous exposerons quelques données relatives à la situation de certains pays francophones du continent en rapport avec l'analphabétisme des populations. Nous présenterons ensuite un examen de l'expérience béninoise en matière d'alphabétisation.

2. Situations en présence

La plupart des pays du continent se caractérisent par un fort taux d'analphabétisme et une absence de politique linguistique conséquente au regard du statut des langues premières de leurs populations. Ainsi, dans les pays francophones d'Afrique Occidentale par exemple, on note que le pourcentage des personnes lettrées se situe généralement entre 10 et 20%, alors qu'il est de 99% dans des pays comme la France, la Belgique, les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne. Dans la quasi totalité de ces pays africains, le français, du fait de son statut de langue officielle, est le seul instrument de communication utilisé à l'école et dans l'administration.

Ainsi, si l'on cite en exemple des pays comme le Niger, le Mali et le Bénin, on notera que dans les deux premiers¹, le nombre de langues est relativement peu élevé. Au Niger, les langues les plus importantes sont le haoussa, le songhay, le zarma, le fulfuldé, le tamasheq, le kanousi, le gurmantché, le tubu et l'arabe. L'alphabétisation est faite dans six langues nationales et en français dans les grandes villes. En 1982, on estime à vingt mille (20.000) le nombre de personnes déjà alphabétisées. On a dénombré douze (12) titres de journaux ruraux dont la plupart sont en haoussa et en zarma.

Selon une classification de Greenberg (1963), il existe une douzaine de langues au Mali. Le statut linguistique et dialectal des langues en présence au Mali n'a pas encore été clairement défini. Toutefois, quatre langues se dégagent nettement et présentent un caractère particulier en ce sens qu'elles sont des langues à grande diffusion interne et véhiculaires sur le plan international. Il s'agit du bambara, du fulfuldé, du songhay et du tamasheq. L'alphabétisation au Mali a bénéficié du programme d'assistance PNUD-UNESCO. Quatre langues ont été utilisées au départ en 1968; deux autres se sont ajoutées aux précédentes en 1979. L'expérience a eu du succès et on estime qu'entre 1968 et 1972, près de soixante dix mille (70.000) adultes ont été alphabétisés. La situation du Bénin présente certaines des caractéristiques identifiées au Mali et au Niger; mais elle s'en distingue aussi sur quelques aspects.

3. L'expérience béninoise

En République du Bénin, on compte une cinquantaine de langues. Toutefois, il faut noter qu'il existe une intercompréhension entre les locuteurs de certaines langues, notamment celles du groupe dit kwa (selon la classification de Greenberg). Le chiffre de cinquante doit donc être relativisé.

L'alphabétisation a été au début une initiative de certains citoyens qui ont pris conscience de sa pertinence dans le processus de développement du pays. Le gouvernement du Bénin (alors Dahomey) a opté pour l'alphabétisation des adultes en novembre 1972 en ces termes:

"Il s'agira d'assurer le développement de la culture populaire en organisant dans les langues nationales l'alphabétisation des masses, facteur essentiel de notre développement" (Discours-programme du 30 novembre 1972).

Cet extrait suppose que l'alphabétisation au Bénin

- s'adresse à tous les citoyens sans discrimination; elle est proposée à chacun et à chacune dans sa langue maternelle ou la langue de son choix;
- se veut une alphabétisation de conscientisation en vue d'amener les groupes-cibles à se libérer des différentes forces d'oppression dont ils sont l'objet;
- entend être fonctionnelle pour appuyer les programmes de développement économique, social et culturel.²

Pour concrétiser son option politique, en novembre 1974, l'Etat transforme en Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale (DAPR) la Direction de la Presse Rurale qui a essayé de publier et de diffuser quelques journaux en aja, en fon et en

¹ Ces données sont tirées de la communication de Tossa C. Z. au Séminaire National de "Réflexion sur l'Introduction des Langues Nationales dans l'Enseignement".

² Cf. "L'alphabétisation au Bénin: bilan critique".

yoruba. Deux types de structures ont été alors mises sur pied pour conduire les réformes et innovations. Il s'agit:

- des structures de concertation et d'animation que sont les comités d'alphabétisation installés à tous les échelons de l'administration territoriale et
- des structures d'encadrement technique que sont la Direction Nationale, les Services Provinciaux et les Services de District (aujourd'hui, on parlerait respectivement de services départementaux et communaux).

Les comités d'alphabétisation regroupaient à tous les niveaux énumérés ci-dessus les représentants des ministères et des personnes ou associations privées s'occupant de l'alphabétisation. Ce sont des instances de concertation des différents partenaires pour la programmation et le suivi des actions sur le terrain.

Les services d'alphabétisation quant à eux ont pour rôle d'apporter leur concours technique à l'exécution des tâches pédagogiques que sont la réalisation du matériel pédagogique, la formation des alphabétiseurs volontaires, le contrôle et la supervision des tâches sur le terrain, l'exécution des programmes.

En ce qui concerne le programme, la méthode et la stratégie, la Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale (DAPR) s'est, à ses débuts, appuyée sur l'expérience d'alphabétisation fonctionnelle des paysans producteurs de coton du Borgou en langue bariba (baatonum) initiée par le coopérant suisse J. P. Grossenbacher. Elle a bénéficié de la collaboration étroite des commissions de langues, des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) et des comités d'alphabétisation.

Toutes les initiatives prises dans ce contexte ont permis de définir un programme national d'alphabétisation fonctionnelle s'inspirant des résultats de l'enquête de l'UNESCO en appui à l'Ecole Nouvelle et des programmes d'éducation de masse de certains ministères... Ce programme a dès le départ pris en compte les activités socio-économiques des milieux visés.

En matière de méthode, la division du programme en trois (3) cours A (pesée), B (calcul élémentaire) et C (lecture et écriture) a été retenue. Les cours A et B sont appropriés aux producteurs de coton qui arrivent en quelques semaines à peser eux-mêmes leurs produits et à en calculer les valeurs monétaires. Le cours C s'adresse à tous les groupes-cibles et leur permet l'accès à la lecture et à l'écriture de leurs langues sur la base de thèmes de conscientisation.

La démarche pédagogique à ce niveau est fondée sur un syllabaire en trois (3) tomes répondant à la méthode du Brésilien Paulo Freire. La leçon part d'une discussion socio-économique pour aboutir au dégagement d'un slogan (résolution) d'où est extrait le mot-clé sur lequel s'appuie l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Au premier trimestre de 1981, 12 langues béninoises disposaient de syllabaires et pouvaient servir à l'alphabétisation. Il s'agit de bariba (baatonum), aja, fon, yoruba, dendi, waama, waci-gen (mina), yom, ditammari, gun, lokpa et saxwe.

La stratégie adoptée dès le départ comprenait trois axes:

- action en direction des masses;
- action en direction des établissements scolaires et de formation professionnelle;
- action en direction des unités de production (entreprises) et des services administratifs.

Cette stratégie proposait l'alphabétisation initiale (enseignement de la lecture et de l'écriture) aux personnes adultes analphabètes des villes et des campagnes, et l'initiation à la transcription des langues nationales aux personnes déjà lettrées en français. L'objet de cette stratégie était de permettre à l'ensemble du peuple béninois de communiquer par écrit dans les langues nationales...

En 1979, la Direction de l'Alphabétisation a fait imprimer pour sept langues (fon, yoruba, yom, waama, dendi, gun et ditammari) 27.000 exemplaires de syllabaires en tomes 1, 29.000 en tomes 2 et 29.000 en tomes 3. Les mêmes efforts ont été poursuivis par les Départements du Borgou, de l'Atlantique et du Mono pour les syllabaires baatonum, fulfuldé, boko, mokole, ayizo, tofin et aja tirés de 1.000 à 5.000 exemplaires selon le cas.

La période 1981-1989 s'est caractérisée par l'intensification et la systématisation des campagnes d'alphabétisation initiale et le développement des activités de post-alphabétisation. Elle a connu aussi la construction des services départementaux d'alphabétisation (Natitingou, Hinvi, Parakou, Lokossa, Porto-Novo et Bohicon) et l'installation de l'Imprimerie Nationale d'Alphabétisation (INA) à Parakou. Il s'agit là de conditions matérielles qui ont favorisé la diversification, la consolidation et le développement des activités d'alphabétisation sur le terrain. Comme acquis majeur de cette période, il faut mentionner la prise en charge par le Budget National des salaires des Coordonnateurs de Sous-Préfectures (actuelles Communes) au départ à la charge des collectivités.

Mais, en 1985, alors qu'un deuxième "projet généralisation de l'alphabétisation" était en cours, la Suisse, bailleur essentiel du secteur, a suspendu son financement suite à une évaluation aux conclusions controversées. Ce gel du financement suisse devait se poursuivre jusqu'en 1989. Pendant cette période, le secteur connut des difficultés de différents ordres.

En dépit de ce qui précède, on peut affirmer que l'acte d'alphabétisation eut un impact certain sur les groupes-cibles et sur la société béninoise. Ainsi, il permet aux producteurs de commercialiser leur coton et d'éviter l'exploitation (expérience novatrice des marchés auto-gérés), d'accéder directement à des informations qui leur sont utiles et de communiquer par écrit de façon libre et autonome avec le monde extérieur. On note aussi l'amélioration des connaissances techniques des paysans, l'augmentation et le réinvestissement des ressources financières, la prise de conscience politique et l'arrêt des complexes d'infériorité vis-à-vis des lettrés en français, la possibilité pour les néo-analphabètes de faire connaître leurs préoccupations, de dénoncer ceux qui s'évertuent à les maltraiter et de participer à la critique sociale...

Avec l'avènement du Renouveau démocratique au Bénin en 1990, le mouvement de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes, malgré ses effets positifs, doit désormais faire face à une question plus pertinente que jamais: "peut-on promouvoir le développement par la démocratie pluraliste fondée sur l'Etat de droit et le respect des libertés dans un pays où la population dans sa majorité (75%, soit trois personnes sur quatre) est analphabète. Il a fallu donc travailler à la définition de nouvelles orientations et stratégies d'alphabétisation et d'éducation des adultes conformes aux exigences de participation libre et consciente des populations à la gestion des affaires publiques. Les différentes rencontres qui ont eu lieu en mai 1990, juin 1992, avril 1993 et mai 1994 ont abouti aux résultats suivants:

- l'option de la République du Bénin pour une alphabétisation fonctionnelle dans les langues nationales a été maintenue et réaffirmée;
- les actions seront désormais en priorité dirigées vers les groupes-cibles les plus réceptifs, motivés et dynamiques avec une attention particulière en ce qui concerne les femmes;
- tout en poursuivant la campagne d'alphabétisation initiale, on insistera davantage sur la post-alphabétisation et l'éducation des adultes;
- la collaboration intersectorielle d'une part et le partenariat avec les ONG d'autre part seront renforcés en vue d'une meilleure prise en compte de l'émergence de la société civile dans le secteur de l'alphabétisation;
- en vue de permettre à la Direction de l'Alphabétisation et à ses services déconcentrés de répondre efficacement aux nombreuses demandes émanant du terrain, des autres secteurs et de la société civile, l'Etat devra mettre plus de moyens matériels et surtout financiers à la disposition du secteur, donner un statut revalorisant aux langues nationales et résoudre le problème de bénévolat des maîtres d'alphabétisation.

La Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes au Bénin (DEPOLINA) qui détermine des options pour la décennie 2001-2010 illustre bien cette volonté. Dans ce cadre, l'Institut National de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (INAEA), agence spécialisée d'exécution du Programme Stratégique National est déjà installée et s'attèle à mettre en place ses structures.

En effet, il faut rappeler que face à certains constats dont celui de l'analphabétisme de retour, la Coopération Suisse et la DNAEA ont travaillé à la recherche d'une nouvelle stratégie à mettre en œuvre. Cette stratégie devrait prendre en compte les demandes spécifiques en matière d'alphabétisation et l'intervention de nouveaux acteurs a engendré la recherche méthodologique (Intégrer apprentissage de la gestion, la prise en compte d'une gamme plus variée de langues ...).

Les apprenants exigeaient à la fois la qualité et la fonctionnalité de l'enseignement/apprentissage dans un délai court. (Investigations sur la méthode REFLECT qui n'ont pas abouti à des expérimentations).

Les demandes sont devenues des demandes d'éducation de base; il faut donc identifier, cas par cas, les besoins des groupes afin de leur proposer un programme d'éducation de base non formelle adéquat (Adoption de la pédagogie du texte, née au Brésil; c'est une pédagogie fondée sur la psychologie interactionniste qui part du principe que la vie est un tout et que le mot ne saurait être l'unité d'apprentissage. La pédagogie du texte part du texte et l'enseignement/apprentissage s'y effectue à partir des situations problèmes avec du matériel didactique élaboré avec le concours des apprenants).

Par ailleurs, pour l'enseignement/apprentissage du français et compte tenu des particularités des apprenants des zones urbaines et des zones rurales, deux méthodes ont été retenues (La MCC ou Méthode Communicative et Conventionnelle) pour les apprenants de la zone urbaine et périurbaine et la méthode contrastive qui utilise les acquis de l'alphabétisation en langue nationale pour les apprenants de la zone rurale.

Des réformes structurelles sont en cours dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes qui fixe pour objectif principal la réduction du taux national d'analphabétisme à 50% à

l'horizon 2010. Ce contexte se caractérise également par une importance de plus en plus grande accordée par le Gouvernement à l'alphabétisation et l'éducation des adultes comme facteurs de réduction de la pauvreté au Bénin.

4. Conclusion

Il faut saluer les initiatives en cours pour donner au secteur ses lettres de noblesse. L'alphabétisation au Bénin doit se nourrir de l'expérience accumulée et tenir compte des besoins des citoyennes et citoyens d'une société à la recherche de ses marques en vue de s'engager sur la voie du développement dans un contexte où l'instauration de la démocratie pluraliste et de l'Etat de droit font appel à la participation libre et consciente à la gestion des affaires de la nation. Le secteur public doit s'adapter à ses nouvelles attributions et les opérateurs de la société civile ont l'obligation de se montrer à la hauteur des nouvelles exigences qui ont pour noms professionnalisme, rigueur, dynamisme et patriotisme. Les langues locales doivent être valorisées et enseignées aux personnes scolarisées, les programmes pertinents, les méthodes et les stratégies efficaces.

Maxime DA CRUZ - Bénin

Directeur du Centre National de Linguistique Appliquée (CE.NA.L.A.)

Enseignant à l'Université d'Abomey-Calavi

- Participation à l'Atelier International sur "Multilinguisme et Politique Linguistique" (Niger, décembre 2003);

- Participation à l'IUE en 1999 à la réalisation de l'Annuaire des Intervenants en Alphabétisation et Education des Adultes;

- Participation à la Semaine Internationale des Apprenants Adultes 2004 (Afrique du Sud, septembre 2004);

- Participation à la Réunion du Réseau International des Langues Africaines et Créoles (Guinée, décembre 2004);

- Participation à des conférences, séminaires et ateliers sur les langues et cultures africaines dans différents pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. (maxdacruz@yahoo.fr).